

| | | |
|---------------------------|----|--|
| Conseillers en exercice : | 77 | L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-neuf heures, |
| Présents : | 48 | le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à |
| Absents excusés : | 18 | la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, |
| Pouvoirs : | 11 | après convocation légale en date du 28 mars 2024, sous la |
| Votants : | 59 | Présidence de Madame Céline CHARRIAUD. |

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETTIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHES, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. Hervé VIGIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Maryline VICARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **15 AVR. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **15 AVR. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par **l'application Télérecours** citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : ECOMUSEE DE MARGERIDE - COMMERCIALISATION DE NOUVEAUX PRODUITS TOURISTIQUES EN BOUTIQUES

RAPPORTEUR : Madame Bernadette RESCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2024-014 en date du 22 janvier 2024 fixant les tarifs applicables pour l'année 2024 ;

Considérant l'opportunité de commercialiser de nouveaux articles sur les sites de l'Ecomusée de Margeride pour la saison estivale 2024 comme suit ;

Considérant qu'il convient en conséquence de mettre à jour la grille tarifaire adoptée par délibération n°2024-014 en date du 22 janvier 2024 ;

| ARTICLE | PRIX DE VENTE PUBLIC |
|---|----------------------|
| A la découverte de Garabit/ Le Viaduc de Garabit et les gorges de la Truyère | 12,00 € |
| Boîte à meuh | 4,00 € |
| Canif gravé | 5,00 € |
| Collier | 3,50 € |
| Crayon Animaux bois | 3,50 € |
| Porte-clés peluche | 6,50 € |
| Toupie (bois, miroir & clown) | 2,00 € |
| Gomme hibou | 0,80 € |
| Osselets | 6,00 € |
| Billes | 3,00 € |
| Le Viaduc de Garabit, Chef d'œuvre de Gustave Eiffel | 19,00 € |
| S. & C. Baron, Le secret de la Truyère | 14,00 € |
| Le régal des quatre saisons | 15,50 € |

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ↓ **DECIDE DE COMMERCIALISER de nouveaux produits touristiques au sein des boutiques de l'Ecomusée de Margeride tels que précisés dans la délibération ;**
- ↓ **DECIDE DE METTRE A JOUR la grille tarifaire en conséquence, à compter du 1^{er} mai 2024.**

POUR : 55 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 4 (M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Jérôme GRAS, M. Philippe DELORT, M. Jérôme GRAS, MME Marie PETITIMBERT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



La secrétaire de séance,

Maryline VICARD

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-141-DE
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024